

Université A. MIRA –Béjaia
Faculté des sciences exactes
Département de Tronc commun de Mathématiques

Année Universitaire 2025/2026

PLANNING DES EXAMENS 1ère ANNEE MATHÉMATIQUES
Session Normale - Semestre 2

DATE	HORAIRE	MODULE	lieux des examens Salle N° 4 (3^{ème} étage de la bibliothèque) Partie A A1, B1 Partie B A2, B2 Partie C A3, B3 Amphi 05 A4, B4 ----- Étudiants en L2 et L3 Concernés par les Dettes (Salle 209 Campus Targa ouzemmour)
Jeudi 14/05/2026	08H30—10H00	Électricité	
Samedi 16/05/2026	10H30—12H00	Introduction aux probabilités et statistique descriptive	
Lundi 18/05/2026	08H30—10H00	Algebra	
Mercredi 20/05/2026	12H30—14H00	Algorithmique et structure de données 2	
Jeudi 21/05/2026	08H30—10H00	Introduction à l'intelligence artificielle	
Samedi 23/05/2026	10H30—12H00	Analyse 2	
Lundi 25/05/2026	08H30—10H00	Fondements de programmation et calcul scientifique avec Python	

NB : La durée de chaque épreuve est d'une heure et 30 minutes (01h30).

Les salles se situent à la bibliothèque

Important : Veuillez consulter ci-dessous :

- **Les Règles à respecter lors des examens (page 2).**
- **Texte réglementaire sur l'orientation des étudiants en 2^{ème} année (page 3).**

Bejaia, le 03/05/2026
LE CHEF DU DEPARTEMENT

Règles à respecter lors des examens

- **A chaque épreuve, l'étudiant doit se munir de sa carte d'étudiant.**
- **Aucun étudiant n'est autorisé à participer à une épreuve s'il arrive 30 mn après la distribution des sujets.**
- **Pendant toute la durée de l'épreuve, l'usage des téléphones portables, ou de tout autre matériel programmable ou d'écoute est strictement interdit.**
- **L'étudiant doit se munir du matériel nécessaire (effaceur, calculatrice, stylos, etc.) pour composer dans de bonnes conditions. Il lui est interdit d'emprunter tout matériel auprès des autres étudiants.**
- **Durant les épreuves, l'étudiant est tenu de respecter toutes les directives émanant des enseignants surveillants.**
- **Aucun étudiant n'est autorisé à quitter le lieu d'examen avant les 30 mn qui suivent la remise des sujets.**
- **A la fin de l'épreuve l'étudiant doit obligatoirement remettre sa copie même s'il s'agit d'une copie vierge.**
- **Toute fraude ou tentative de fraude conduit automatiquement le contrevenant à sa traduction devant le conseil de discipline.**
- **En cas d'absence à un examen, la justification d'absence doit parvenir au département dans les 3 jours ouvrables qui suivent la date de l'examen.**

Orientation des étudiants de L1 Mathématiques admis en 2ème année

(Rappel)

L'affectation des étudiants de L1 Mathématiques admis en deuxième année dans les filières de spécialités s'effectuera **par ordre de mérite** et en prenant en considération leurs vœux, et les places disponibles dans chaque département.

Le classement des étudiants admis est prononcé par la « commission de classement et d'orientation » constituée du vice doyen chargé de la pédagogie de la faculté des sciences exactes, du responsable du domaine MI, des responsables des filières, des responsables des spécialités, et des chefs de départements.

Le classement des étudiants est établi après la session rattrapage et la moyenne de classement est calculée selon la formule suivante : (*Ref: Arrêté ministériel n°714 du 03 novembre 2011 / article n°3*)

$$\mathbf{MC = MSE(1 - a(r + d/2 + s/4))}$$

MC=Moyenne de classement.

MSE= $\frac{Ms_1 + Ms_2}{2}$ où Ms_i est la moyenne du semestre $i = 1$ ou 2 .

a= taux d'abattement estimé à 0.04.

r= Nombre de redoublement.

d= Nombre d'admissions avec dettes.

s= Nombre d'admission après la session de rattrapage.